Fiche de poste : « CHARGE DE MISSION PREVENTION DES INNONDATIONS - PAPI » (H/F)



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission prévention des inondations - PAPI H/F
Catégorie, filière, Cadre d'emplois	Catégorie A, filière technique, ingénieur territorial
Direction	Direction de l'environnement de l'eau et du climat
Finalité du poste	Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction. Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise. Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet. Il participe à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.
Numéro du poste	MGP132 CM061 – Mise à jour le 21/07/21

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la	N+1 : Mme Claire BEYELER, Chef de service GEMAPI- Eau
structure	N+2 : M. Nicolas ROLLAND, Directeur de l'Environnement, de l'Eau et du
(lieu, hiérarchie,	Climat
direction, service)	
	La Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat est organisée en deux services: un service « développement durable » et un service « GEMAPI – Eau ». Le service « développement durable » intervient sur la lutte contre la pollution de l'air et notamment la mise en place et la gestion de la Zone à Faible Emission (ZFE), ainsi que la lutte contre les nuisances sonores et l'élaboration du Plan de Prévention et d'Exposition aux Bruits (PPBE). Il a la charge de l'élaboration du plan climat air énergie (PCAEM) et de son animation ainsi que de la politique de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il intervient dans la promotion de la valorisation du patrimoine naturel et paysager, notamment Nature et agriculture en ville. Le service « GEMAPI – Eau » est en charge de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Il porte les travaux de mise en place des politiques et actions de prévention et de défense contre les inondations avec les partenaires concernés, entre autres la préparation des phases de travaux et d'investissements dédiés, entre autres via les recettes issues de la taxe GEMAPI. Equipe gérée par le titulaire du poste : N/A

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE (Emploi repère de chargé de mission)

\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
a) Expertise technique,	- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de
production, gestion et	compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou
traitement de	opérationnelles de la Métropole.
l'information.	- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son
	domaine de compétences.
	- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les
	partenaires de la Métropole en apportant son expertise.
	- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.
	- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.
	- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur
	ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de	- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques,
l'activité et du champ	dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.
d'intervention.	- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité
	pour les partenaires internes ou externe.
	- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.
	- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.
	- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.
	- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à
	jour.
c) Pilotage de	- Participer au pilotage quotidien d'un projet.
projet/dossiers	- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants
	à maîtrise d'ouvrage et prestataires.
	- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.
	- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses
	responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

- Elaboration des « cahiers des charges » et programme détaillé des actions du PAPI
- Suivi des études et démarches associées aux fiches actions
- Enrichissement et entretien du réseau des partenaires des fiches actions
- Mise en place d'un outil de rapportage de l'avancement
- Soutien aux autres actions de Prévention des Inondations non obligatoirement incluses dans le PAPI mais en lien avec celui-ci.

5. <u>SAVOIRS ATTENDUS</u>

Savoir

- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France
- Parfaite maîtrise du fonctionnement, cadre réglementaire et processus des collectivités
- Compétences juridiques et/ou financières et la connaissance des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
- Expertise technique dans le domaine de la gestion des risques d'inondation
- Connaissance des acteurs et institutions en charge des politiques publiques de gestion des risques d'inondation
- Maîtrise des logiciels de bureautiques et SIG indispensable

Savoir faire

- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- Posséder une expertise du secteur d'intervention (réglementation, innovation...)
- Rédiger, préparer les notes, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole et les usagers des cours d'eau
- Engagement, rigueur et réactivité, sens de l'anticipation et de la priorisation.
- Sens de l'innovation et de la proactivité.
- Coopérer avec les autres chargés de mission

Savoir être

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative proactivité
- Autonomie et esprit d'équipe
- Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Assurer la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie métropolitaine en matière de gestion préventive des risques d'inondation, notamment sensibilisation et déploiement des outils de gestion
- Contribuer à renforcer l'expertise technique de la Métropole pour la gestion des risques d'inondation et sensibilisation de la population et des élus sur le thème : rivière et crues.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des habitants afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- **En interne** : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- **En externe** : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires et prestataires, citoyens

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation requise : gestion des risques naturels, gestion ou ingénierie environnementale, politiques publiques de l'eau, des risques et de l'environnement
- Expérience en collectivité territoriale, établissement public territorial de bassin ou syndicat de rivière sur la thématique de la gestion des inondations appréciée
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des logiciels de bureautiques indispensable (Word, Power Point, Excel)
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 2 ans

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à :
 recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP132 CM061 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans).
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.
- Poste à pourvoir dès que possible.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris 15/19 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)